



Assemblée générale annuelle de l'APELN  
27 août 2017 – 9 h à 12 h  
**Centre récréatif Amélacois de Saint-Aimé-des-Lacs**

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Vérification du quorum (constitué par la présence d'au moins 19 personnes, dont un seul membre pour chaque propriété [adresse civique] pour laquelle la taxe de secteur [taxe verte] est perçue, représentant 10 % de ces propriétés), mot de bienvenue et rappel de la mission de l'Association.
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2017.
- 3- Présentation des membres du Conseil d'administration 2016-2017.
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2016.
- 5- Présentation des états financiers.
- 6- Rapport des vérificateurs.
- 7- Présentation de la vidéo du Lac Sept-Îles.
- 8- Rapport de la présidente sur les activités 2016-2017.
- 9- Rapport des tests de diatomées et des test d'eau du RSVL.
- 10-Présentation de l'OBV-Charlevoix-Montmorency.
- 11-Présentation des données fournies par Coalition navigation et intérêt à devenir membre.
- 11-Proposition de retarder la date de l'ouverture de la pêche sur le lac, à la suite de la présentation de Benoît Thomas du MFFP.
- 12- Naturalisation des berges, réglementation en vigueur et obligation de s'y conformer.
- 13-Élection des administrateurs de l'Association (minimum 7 maximum 9).
- 14-Élection des vérificateurs (2).
- 15- Varia...
- 16-Période de questions.
- 17-Levée de l'assemblée.

Louise Fortier  
Présidente